



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 059-215904897-20240523-AAT2024_SUBV-AU



Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire
Article L 2122-22 du CGCT

Aide à l'aménagement de trottoirs

Année 2024

Demande de subvention

Le Maire de Raimbeaucourt,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu le projet de remplacement des bordures et caniveaux avec aménagement des trottoirs pour pose d'enrobés entre face au n°1 rue Paul Lenne et face au n°434 rue Sainte Barbe, et de remplacement et abaissement de la bordure située face au n°362 rue du Bas-Liez pour un montant de travaux estimé à 12 267 € HT,

ARRETE

Article 1 : Le présent arrêté annule et remplace celui en date du 28 mars 2024 relatif à la demande de subvention au titre de l'AAT pour l'année 2024 en raison d'une erreur matérielle.

Article 2 : Pour le projet de remplacement des bordures et caniveaux avec aménagement des trottoirs pour pose d'enrobés entre face au n°1 rue Paul Lenne et face au n°434 rue Sainte Barbe, et de remplacement et abaissement de la bordure située face au n°362 rue du Bas-Liez, une subvention au titre de l'aide à l'aménagement de trottoirs pour l'année 2024 est sollicitée avec un financement assuré comme suit :

-Coût estimé des travaux	: 12 267 € HT
-Taux de subvention	: 50%
-Subvention attendue	: 6 133,50 €

Le dossier de demande de subvention déposé sur la plateforme dédiée aux aides et subventions du département du Nord sera modifié en conséquence pour tenir compte du nouveau coût estimé des travaux.

Article 3 : Le Conseil municipal sera informé de cette décision lors d'une prochaine réunion.

Article 4 : La présente décision sera transmise à M. le Sous-préfet de Douai, insérée dans le registre des délibérations et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Raimbeaucourt,
Le 23 mai 2024

Le Maire,
Alain MENSION

*Publié sur le site internet de la commune le 23 mai 2024
Envoyé au contrôle de légalité le 23 mai 2024*